



Envoyé en préfecture le 19/12/2025

Reçu en préfecture le 19/12/2025

Publié le

ID : 069-216902569-20251204-V\_DEL\_25124\_16-DE

**S<sup>2</sup>LO**

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

## COMMUNE DE VAULX-EN-VELIN

### DÉLIBÉRATION

### DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance de 4 décembre 2025

Membres du conseil municipal			
En exercice	Présents	Procurations	Absents
43	31	5	7

Date de convocation le **28 novembre 2025**

Présidente : Madame La Maire Hélène **GEOFFROY**

Secrétaire : Monsieur Karim **BALIT**

**V\_DEL\_25124\_16**

### Communication relative à la programmation sociale 2025 au titre de la politique de la ville

**Rapporteur: Monsieur GOMEZ**

Présents :

Hélène **GEOFFROY**, Stéphane **GOMEZ**, Kaoutar **DAHOUM**, Matthieu **FISCHER**, Muriel **LECERF**, Philippe **MOINE**, Myriam **MOSTEFAOUI**, Antoinette **ATTO**, Régis **DUVERT**, Nadia **LAKEHAL**, Michel **ROCHER**, Josette **PRALY**, Patrice **GUILLERMIN-DUMAS**, Nassima **KAOUAH**, Pierre **DUSSURGEY**, Fatma **FARTAS**, Yvette **JANIN**, Joëlle **GIANNETTI**, Eric **BAGES-LIMOGES**, Véronique **STAGNOLI**, Dehbia **DJERBIB**, Charazède **GAHROURI**, Harun **ARAZ**, Abdoulaye **SOW**, David **LAÏB**, Mustapha **USTA**, Richard **MARION**, Ange **VIDAL**, Christine **BERTIN**, Karim **BALIT**, Soufia **MAAROUK**

Procurations :

Liliane **GILET-BADIOU** donne pouvoir à Pierre **DUSSURGEY**, Christine **JACOB** donne pouvoir à Muriel **LECERF**, Frédéric **KIZILDAG** donne pouvoir à Stéphane **GOMEZ**, Monique **MARTINEZ** donne pouvoir à Michel **ROCHER**, Thierry **ELIEN** donne pouvoir à Kaoutar **DAHOUM**

Absents :

Ahmed **CHEKHAB**, Nacera **ALLEM**, Nordine **GASMI**, Sacha **FORCA**, Audrey **WATRELOT**, Carlos **PEREIRA**, Maoulida **M'MADI**

## Mesdames, Messieurs,

Le Contrat de Ville Métropolitain signé en avril 2024 propose un cadre d'intervention commun à l'échelle des Quartiers en Politique de la Ville (QPV) sur le territoire de la Métropole de Lyon. Sa déclinaison locale via la Convention Locale d'Application (CLA), donne pour le territoire communal et ses 3 QPV « Grande Île », « Sud » et « Chénier » des grands axes de développement pour la période 2024-2030. Tous les domaines de l'action publique sont mobilisés : l'éducation, l'urbanisme, les transports, l'emploi, la santé, l'action sociale, la tranquillité publique ou encore la médiation et le vivre ensemble... Ce contrat s'inscrit dans une démarche d'innovation et d'efficacité pour dépasser les déséquilibres, entraînant un véritable engagement de la Ville et la mobilisation de l'ensemble des partenaires : la Métropole de Lyon, la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), l'État, l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires (ANCT), l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU) et l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH).

En complément de cette mobilisation du droit commun pour notre ville et ses habitants, chaque année, les partenaires signataires du Contrat de Ville soutiennent des actions déployées au plus près des habitants à travers un appel à projets appelé « la programmation sociale ».

Cette programmation annuelle de la Politique de la Ville soutient des projets en proximité apportant des améliorations sensibles aux conditions de vie des habitants des QPV et menés soit par des associations, soit par les services de la ville.

Dans une lettre de cadrage adressée aux maires de l'agglomération, la Préfète de la Région Auvergne Rhône-Alpes, Préfète du Rhône, a mis en exergue plusieurs orientations nationales qui s'ajoutent aux enjeux locaux :

- La priorisation des thématiques de l'éducation, de la santé, du sport, de la culture, de l'emploi et du développement économique, de la transition écologique, de la sécurité et de l'amélioration du cadre de vie.
- Une attention spécifique portée au public adolescent.
- Une priorisation donnée aux actions innovantes multipartenariales.
- La nécessité de s'appuyer sur le tissu associatif local, garant du lien social.

Au total pour l'année 2025, 74 dossiers ont été déposés par le tissu associatif local et les services de la Ville de Vaulx-en-Velin et présentés en commission technique réunissant les partenaires institutionnels (Ville, État, CAF, Métropole).

Dans la continuité du travail engagé depuis plusieurs années, les projets retenus de façon partenariale sont ceux qui apportent une présence de proximité sur le terrain, évaluables en termes de public touché et qui favorisent le partenariat entre les associations et l'implication des habitants. Chaque porteur doit justifier l'utilisation des fonds par un compte-rendu annuel (bilan qualitatif et financier de l'action).

Pour cette année 2025, **la programmation sociale apporte ainsi un soutien à 32 porteurs de projets pour cinquante-cinq actions soutenues**. C'est un levier essentiel pour l'action conduite dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville et pour le tissu associatif local.

Cette année 2025 marque la première année de mise en œuvre du Contrat de Ville tel qu'il a été renouvelé en 2024. Il se décline autour de 7 enjeux dans lesquels s'inscrivent les projets soutenus :

- Enjeu 1 - Fédérer autour du Plan de Lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations
- Enjeu 2 - Accéder à ses droits et aux services publics

- Enjeu 3 - Bien grandir, l'éducation au cœur des réussites
- Enjeu 4 - Se former, travailler, entreprendre dans les QPV
- Enjeu 5 - S'épanouir et promouvoir la cohésion sociale
- Enjeu 6 - Bien vivre chez soi dans son quartier
- Enjeu 7 - Participer à la vie de la Cité

### **Rappel synthétique de la programmation sociale 2025**

Pour cette année 2025, la Préfète déléguee pour l'Égalité des Chances avait confirmé une enveloppe financière de l'ANCT d'un montant de 831 600 €, répartie entre les différentes thématiques portées dans le cadre du contrat de ville :

	<b>Subventions ANCT obtenues en 2025</b>	<b>%</b>
Éducation / parentalité	416 500 € dont 315 000€ pour le financement du Programme de Réussite Éducative	50%
Lien social, citoyenneté et participation des habitants	179 400 €	22 %
Culture / expression artistique	74 100 €	9 %
Emploi et développement économique	57 600 €	7 %
Prévention et Lutte contre les discriminations	42 100 €	5 %
Cadre de vie et renouvellement urbain	17 500 €	2 %
Pilotage/ingénierie	26 400 €	3 %
Santé	10 000 €	1 %
Tranquillité/sûreté publique	8 000 €	1 %
<b>TOTAL</b>	<b>831 600 €</b>	<b>100 %</b>

Dans ce cadre, la Ville de Vaulx-en-Velin a sollicité le soutien financier de l'ANCT pour onze actions portées par les services municipaux et listées dans le tableau ci-après. L'ensemble de ces projets participe pleinement au développement social dans les quartiers et à l'amélioration du lien social entre les habitants.

<b>Service municipal porteur</b>	<b>Intitulé de l'action</b>	<b>Description</b>	<b>Coût total</b>	<b>Subvention ANCT obtenue</b>
L'Atelier Léonard De Vinci	De la rencontre à l'impulsion d'une dynamique habitante, le développement du centre social au cœur du Mas du Taureau	Poursuite du projet d'animation de la vie sociale de quartier auprès des habitants sur plusieurs volets : accès aux droits, isolement, pratique de la langue, pratique de la cuisine, ...	40 000 €	30 600 €
Service éco/emploi	Les rendez-vous de l'emploi	Évènement mensuel ayant pour but de mettre en relation directe les demandeurs d'emploi résidant en QPV avec des entreprises qui recrutent	29 700 €	11 000 €
Service éco/emploi	Soutien à l'entreprenariat et	Événement annuel permettant la structuration de l'écosystème en	29 380 €	8 000 €

	à l'émergence d'activités	matière d'entrepreneuriat pour favoriser la création d'activités particulièrement au sein des QPV		
<b>Service vie sportive, associative et événementielle</b>	Fonds Associatif Local (FAL) et Fonds Projets Habitants (FPH)	FPH : Fonds permettant de soutenir des actions organisées par les habitants. FAL : Fonds permettant de soutenir la dynamique associative locale et son émergence.	172 000 €	60 000 €
<b>Service vie sportive, associative et événementielle</b>	Club de natation vaudais – savoir nager	Déploiement de l'accompagnement pour l'apprentissage de la nage auprès de différents publics.	8 734 €	6000 €
<b>Service jeunesse</b>	Activités estivales hors les murs	Organisation d'activités de sport et loisirs à destination des enfants et des jeunes durant les mois d'été en pied d'immeubles (12-16 ans).	48 784 €	14 000 €
<b>Service jeunesse</b>	Les accueils en soirée à l'attention des adolescents et jeunes adultes	Ouverture des pôles d'activités jeunesse en soirée de 18 h à 00 h du mardi au jeudi au cours de la période estivale, avec des ouvertures les week-ends.	76 750 €	14 000 €
<b>Service Promotion Santé</b>	Ateliers Santé Ville	Actions ayant pour objectif de développer la prévention, l'accès aux droits et aux soins.	59 666 €	7 000 €
<b>Service DPSSU</b>	Action mobile et prévention des risques au sein des quartiers	Action permettant l'installation d'une structure dans laquelle le CAARUD (Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des risques pour Usagers de Drogues) peut recevoir des consommateurs et les prendre en charge avec du personnel médico-social. Lieu d'information et de prévention des risques en lien avec les partenaires	31 240 €	8 000 €
<b>Grand Projet de Ville</b>	Appel à projets dans le cadre du plan de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations	Pilotage de l'appel à projets, ouvert aux collectifs d'habitants et aux petites associations.	30 000 €	15 000 €
<b>Grand Projet de Ville</b>	Ingénierie, pilotage (équipe GPV)	Soutien au financement de 2 postes de chargées de projets à temps complet.	111 291 €	26 400 €
<b>TOTAL</b>		<b>637 545 €</b>	<b>200 000 €</b>	

A ces actions, s'ajoute le Programme de Réussite Éducative, dispositif porté par le CCAS de la commune pour un montant de 315 000€. Cette action bénéficie d'une convention pluriannuelle d'objectifs contractualisée avec l'ANCT.

**Ceci étant exposé, il vous est proposé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :**

- prendre acte de cette communication relative aux demandes de subventions faites dans le cadre de la programmation sociale ANCT 2025 pour la Ville de Vaulx-en-Velin.

**LE CONSEIL MUNICIPAL****Après avoir délibéré, décide,**

- de prendre acte de cette communication relative aux demandes de subventions faites dans le cadre de la programmation sociale ANCT 2025 pour la Ville de Vaulx-en-Velin.

Suffrages exprimés	<b>36</b>	
Vote(s) Pour	<b>36</b>	Hélène <b>GEOFFROY</b> , Stéphane <b>GOMEZ</b> , Kaoutar <b>DAHOUM</b> , Matthieu <b>FISCHER</b> , Muriel <b>LECERF</b> , Philippe <b>MOINE</b> , Myriam <b>MOSTEFAOUI</b> , Antoinette <b>ATTO</b> , Régis <b>DUVERT</b> , Nadia <b>LAKEHAL</b> , Michel <b>ROCHER</b> , Josette <b>PRALY</b> , Patrice <b>GUILLERMIN-DUMAS</b> , Nassima <b>KAOUAH</b> , Pierre <b>DUSSURGEY</b> , Fatma <b>FARTAS</b> , Yvette <b>JANIN</b> , Joëlle <b>GIANNETTI</b> , Liliane <b>GILET-BADIOU</b> , Eric <b>BAGES-LIMOGES</b> , Véronique <b>STAGNOLI</b> , Dehbia <b>DJERBIB</b> , Charazède <b>GAHROURI</b> , Christine <b>JACOB</b> , Harun <b>ARAZ</b> , Abdoulaye <b>SOW</b> , Frédéric <b>KIZILDAG</b> , David <b>LAÏB</b> , Mustapha <b>USTA</b> , Richard <b>MARION</b> , Ange <b>VIDAL</b> , Christine <b>BERTIN</b> , Monique <b>MARTINEZ</b> , Karim <b>BALIT</b> , Soufia <b>MAAROUK</b> , Thierry <b>ELIEN</b>
Vote(s) Contre	<b>0</b>	
Abstention(s)	<b>0</b>	
Ne prend pas part au vote	<b>0</b>	

Ainsi fait et délibéré le jeudi 04 décembre 2025.

**Le secrétaire de séance****Karim BALIT**